Projet d’organisme
Le Florilège
2024-2028

Du 01/01/2024 au 31/12/2028

le Florilège

Le Florilège EHPAD et EAM, 56 rue du Gobun 56130 Férel

Objectifs

- Plusieurs objectifs
  - Répondre à une obligation règlementaire en vertu de l'article L311-8 du code de l'action sociale et des familles (CASF) ;
  - Affirmer une identité propre au Florilège grâce à la participation originale du personnel et des résidents ;
  - Positionner l'établissement dans son environnement institutionnel et anticiper les évolutions ;
  - Donner du sens et de la visibilité au personnel pour les années à venir.
  - Anticiper l'évaluation HAS de 2028
- Le plan du document projet d'organisme
  - Méthodologie
  - Présentation de l'organisme
  - Les stratégies

Méthodologie

- Démarche appréciative = centrer l'attention et faire reposer le changement sur les réussites, les acquis et les énergies positives
- Concertation en équipe et avec les résidents et leurs proches
- Nouveau contexte règlementaire
  - Nouvelle évaluation des ESMS en 2023
  - Nouveau décret en février 2024
    - Contenu minimal du projet d'établissement
    - Modalités de renouvellement du projet d'établissement
    - Modalités de communication

Présentation de l’organisme

- Histoire de l’établissement
- Identité juridique
- Gouvernance
- Architecture
- Les résidents
- Les professionnels
- Les partenariats

Les stratégies

- Dans quelle direction allons-nous?
- Les orientations du groupe Démarche, socle commun pour tous les professionnels
- Les 12 stratégies de la démarche d'évaluation depuis 2023
  - État des lieux (d'où part le Florilège)
  - Orientations et objectifs (changement ou maintien des pratiques)
  - Moyens déployés (procédure, outils, formation)
  - Modalités de diffusion (communication)
  - Modalités de réévaluation (temporalité et indicateurs d'évaluation)

Les orientations stratégiques du groupe Démarche

- Se parler, échanger, transmettre autour du résident
- S’écouter, se remercier, partager en équipe
- Simplifier nos échanges
- Se comprendre, se connaitre pour s’entraider
- Créer des moments conviviaux
- Recréer le lien EAM EHPAD
- Se dégager du temps pour les résidents
- Bâtir un socle de valeurs communes
- Gagner la confiance et faire confiance

Les orientations stratégiques en matière de bientraitance

le Florilège

- Sensibiliser les nouveaux agents avec le protocole
- Former régulièrement les professionnels au questionnement éthique avec l'analyse des pratiques professionnelles
- Identifier les questionnements éthiques à partir de situation vécue dans l'accompagnement des résidents
- Associer le résident et son entourage aux réflexions éthiques liées à son accompagnement.
- Partager en équipe le questionnement éthique identifiés
- Participer à des instances de réflexion éthique de territoire

Les orientations stratégiques en matière d'accompagnement et son inscription dans le territoire, dans une approche inclusive

- Maintenir la mise à jour des projets personnalisés d'accompagnement
- Renforcer la communication avec les proches afin de maintenir un dialogue de qualité
- Renforcer l'identité du Florilège auprès des partenaires du territoire
- Mener un projet d'habitat inclusif en faveur de l'accueil de famille dont le parent âgé n'est plus en capacité d'accompagner son enfant handicapé vieillissant au domicile

Les orientations stratégiques en matière de préservation de l’autonomie et la prévention du risque d’isolement de la personne accompagnée

- Ouvrir les activités internes aux personnes âgées et ou handicapées de la commune
- Repenser la liberté d’aller et venir des résidents de l’EAM
- Inclure plus de résidents très dépendants de l’EHPAD dans les activités sociales
- Renforcer les activités individuelles ou collectives à l’attention es résidents les moins autonomes de l’EAM

Les orientations stratégiques en matière de prise en charge de la douleur

- Co-construire la stratégie de prise en charge de la douleur avec le résident
- Renforcer la culture de prévention de la douleur avec les professionnels
- Poursuivre les réévaluations de la stratégie au regard de l'évolution des douleurs exprimées par les résidents.

Les orientations stratégiques en matière de gestion du risque médicamenteux

- Réaliser un autodiagnostic
- Améliorer l’usage du médicament
- Inscrire les traitements dans une prise en charge globale
- Renforcer le suivi de la politique du médicament

Les orientations stratégiques en matière de prévention et de maitrise du risque infectieux

- Instaurer un référent hygiène
- Révision tous les 2 ans du DARI
- Révision annuelle des protocoles en lien avec le risque infectieux
- Renforcer la formation des agents à la prévention des infections associées aux soins
- Réaliser le RAMA (rapport d’activités médicales annuel)

Les orientations stratégiques en matière de thérapeutique et soins proposés à chaque personne accompagnée

- Organiser des temps d’échange avec le résident et/ou son proche autour de son état de santé
- Associer le résident à la gestion de son traitement
- Définir une approche non médicamenteuse dans l’accompagnement des résidents
- Participer à des temps d’échange avec les experts et partenaires du territoire nécessaires à l'accompagnement à la santé de la personne

Les orientations stratégiques en matière de politique de ressources humaines au service de sa stratégie et de la qualité de l’accompagnement

- Maintenir le résultat niveau optimisé lors de l’évaluation pour la gestion des emplois et des parcours pour les professionnels
- Informer sur la protection du lanceur d’alerte
- Adapter le processus d’accueil et d’intégration des nouveaux professionnels et intervenants

Les orientations stratégiques pour favoriser la qualité de l’environnement de travail des professionnels

- Réviser les lignes directrices de gestions
- Organiser un CSE spécifique pour l’analyse du DUERP (document unique d’évaluation des risques professionnels)

Les orientations stratégiques en matière de politique qualité et gestion des risques

- Renforcer la communication sur la démarche d'amélioration continue de la qualité et gestion des risques auprès des professionnels et des résidents
- Impliquer les membres du CVS dans la définition et la mise en œuvre de la démarche qualité et gestion des risques

Les orientations stratégiques pour optimiser les achats et le développement durable

- Communiquer la stratégie d’optimisation des achats et de développement durable
- Renforcer la démarche de développement durable en impliquant les résidents et les visiteurs
- Partager les pratiques en cours avec d’autres établissements médico-sociaux

Les orientations stratégiques en faveur du numérique

- Maintenir à jour les outils SI (serveur, clients légers, progiciels…)
- Elaborer la feuille de route SI pour les 5 prochaines années
- Se mettre en conformité avec la RGPD
- Anticiper les cyberattaques

Communication

- Validé en Conseil d'Administration le 25/06/2024
- Présenté en Comité Sociale d'Etablissement le 17/06/2024
- Présenté en Conseil de la Vie Sociale (EHPAD le 10/09/2024 et EAM le 16/09/2024)
- Transmis aux autorités de tarification le 26/06/2024
- Mis à disposition des résidents et des visiteurs en version intégrale à l'accueil
- Mis à disposition des professionnels sur le réseau informatique
- Format adapté disponible sur le site web